

Ce document devra être retourné en Mairie, dûment complété et signé, muni des pièces complémentaires demandées au plus tard le 30 janvier 2025 par mail à : protocole@mairie-balaruc-les-bains.fr

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

NOM - DÉNOMINATION :

SIGLE DE L'ASSOCIATION :

SITE WEB :

N° SIREN / SIRET :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le numéro SIREN/SIRET est obligatoire pour les associations souhaitant demander une subvention, recruter un salarié ou développer des activités commerciales.

N° RNA OU À DÉFAUT CELUI DU RÉCÉPISSÉ EN PRÉFECTURE : W

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CODE APE / NAF :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

ADRESSE DE GESTION OU DE CORRESPONDANCE (si différente) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

MONTANT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2025

FONCTIONNEMENT		€
PROJET EXCEPTIONNEL		€
TOTAL		€

Montants des subventions demandées pour 2025			Demandes		2025 Montant demandé
			2024		
			Oui	Non	
MONTANT DES AUTRES SUBVENTIONS	SÈTE AGGLOPÔLE	AGGLOMÉRATION			
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	DÉPARTEMENT			
	HÉRAULT SPORT	DÉPARTEMENT			
	CONSEIL RÉGIONAL	RÉGION			
	JEUNESSE ET SPORTS	ÉTAT			
	F.N.D.S.	D.D.J.S.			
	FÉDÉRATION SPORTIVE			
AUTRES (à préciser)				
MONTANT DES MÉCÉNATS	Mécène à préciser			

DEMANDE DISPOSITIF D'AIDE À L'EMPLOI SOLlicité POUR 2025 - Lequel ? :

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

1. Le compte d'exploitation (Annexe 1)
2. Balance budgétaire (Annexe 2)
3. Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
4. Statuts de l'association si ceux-ci ont été modifiés depuis l'année dernière
5. Dernier Compte rendu d'Assemblée Générale
6. Relevés bancaires des mois de janvier et de décembre 2024 du compte courant de l'association
7. Dernier relevé bancaire de tous les comptes de l'association

En cas de dossier incomplet, celui-ci ne sera pas étudié

NOMBRE D'ADHÉRENTS

ADHÉRENTS EXTÉRIEURS	Balaruc-le-Vieux		Mèze	
	Frontignan		Marseillan	
	Sète		Mireval	
	Gigean		Montbazin	
	Poussan		Villeveyrac	
	Loupian		Vic-la Gardiole	
	Bouzigues		Autres	
ADHÉRENTS BALARUCOIS			TOTAL ADHÉRENTS	

PARTICIPATION À LA DYNAMIQUE LOCALE

	BILAN 2024		PROJET 2025	
PÉRI SCOLAIRE APRÈS L'ÉCOLE.	Oui	Non	Oui	Non
SPORT'ANIM VACANCES (VACANCES SCOLAIRES)	Oui	Non	Oui	Non
FÊTES DES ASSOCIATIONS	Oui	Non	Oui	Non
AUTRES				
	Oui	Non	Oui	Non
	Oui	Non	Oui	Non

INDICATEURS RELATIFS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Meilleur niveau de pratique		Nombre d'équipes engagées en compétitions fédérales (sports co)		Nombre d'entraîneurs diplômés (Brevets d'état, BPJEPS,...)
Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	

COTISATION DES ADHÉRENTS

Joindre
le tableau des
cotisations

Licence	Prix	Nombre	Montant
Adultes			
Jeunes			
Cotisation	Prix	Nombre	Montant
Adultes			
Jeunes			

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

LICENCIÉS	CATÉGORIES	Global	Saison 18/19 Masculins	Saison 18/19 Féminins
	Moins de 10 ans			
Benjamins				
Minimes				
Cadets				
Juniors				
Seniors				
Vétérans				
NON LICENCIÉS				
TOTAL				

BUREAU DE L'ASSOCIATION

	NOM PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PRÉSIDENT			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
SECRÉTAIRE			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
TRÉSORIER			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Personne chargée des relations avec la ville Balaruc-les-Bains

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

Nombre TOTAL d'adhérents : Licenciés / Adhérents

/

Montant TOTAL des cotisations annuelles

MOYENS HUMAINS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

NOMBRE DE BÉNÉVOLES : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.	
NOMBRE DE VOLONTAIRES : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS :	
DONT NOMBRE D'EMPLOIS AIDÉS	
NOMBRE DE SALARIÉS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN TRAVAILLÉ (ETP)	
NOMBRE DE PERSONNELS MIS À DISPOSITION OU DÉTACHÉS PAR UNE AUTORITÉ PUBLIQUE EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN TRAVAILLÉ (ETP)	
ADHÉRENTS : Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	

ou exercice du

au

Le budget prévisionnel doit être équilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes.

CHARGES	MONTANT
CHARGES DIRECTES	
60 - ACHATS	
Achats matières fournitures	
Autres fournitures	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	
Locations	
Entretien réparations	
Assurance	
Documentation	
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	
Publications - Publicité	
Déplacements - Missions	
Services bancaires - Autres	
63 - IMPÔTS - TAXES	
Impôts et taxes sur rémunérations	
Autres impôts et taxes	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	
Rémunérations des personnels	
Charges Sociales	
Autres charges des personnels	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66 - CHARGES FINANCIÈRES	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (IS) - PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	
TOTAL DES CHARGES	
Excédent prévisionnel (bénéfice)	

PRODUITS	MONTANT
RESSOURCES DIRECTES	
70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
État : préciser le (s) ministère(s), direction ou services déconcentrés sollicités.	
Conseil Régional Occitanie	
Conseil Départemental Hérault	
Agglopolè Sète Méditerranée	
Organismes Sociaux : (détailler)	
Fonds européens (FSE, FEDER,...)	
Autres établissements publics	
Aides privées (fondation)	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
756 - Cotisations	
758 - Dons manuels - Mécénat	
76 - PRODUITS FINANCIERS	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
79 - TRANSFERT DE CHARGES	
TOTAL DES PRODUITS	
Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et de services Secours en nature		871 - Prestations en nature (préciser)	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Ne pas indiquer les centimes d'euros

Nom et signature du Président

Tampon Association

Nom et signature du Trésorier

INTITULÉ DU PROJET :

OBJECTIFS :

DESCRIPTION :

BÉNÉFICIAIRES : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité, de fraternité de la République. (nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc..)

TERRITOIRE :

MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salariés		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à des recrutements pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? Oui Non

Si oui, combien (en ETP) :

Date ou période de réalisation : du (le) au

ÉVALUATION : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci .
déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

- inférieur ou égal à 500 000 €
 supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de :

€ au titre de l'année ou exercice 20...

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le à

Signature du Président